AR Prefecture
016-200072023-20260924-20260924_11_AR-DE
Reçu le 22/10/2026

République Française ***Département de la Charente***

Séance du Jeudi 24 septembre 2026

Délibération n°*20260924_11*

Nombre de conseillers communautaires :
En exercice **: 69**
Présents : 57
Pouvoirs : 8
Votants : 65
- dont « pour » : 65
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Objet : FINANCES : virement de crédits

Le jeudi 24 septembre 2026 à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni sous la présidence de Renaud COMBAUD au Domaine de l'Eden Saules à St Groux.

Présents : COMBAUD Renaud - FOURÉ Brigitte - ROUX Emilie - SYLVESTRE Gilles - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric - BOIZUMAULT Sylvie - LIZOT Jackie - CHADOZEAU Jean-Rémy - AGUESSEAU Norbert - BOULIER Norbert – BLANCHON Alain - SIGNORET Gaëtan – FLAUD Yves - KAUD Pascal - CAMY Bruno - PINAUD Laurence - LASBUGUES Élisabeth – COMTE Joël – ROULAUD Jean-Jacques – REMAUD Richard – RADOUX Loïc - NOEL Yannick – BELAIR Lionel - CHAUSSEPIED Pierre FLAGEY Jean-Michel - HENAFF Lionel – CROIZARD Christian - CHADOUTEAU Nathanaël – THURU Marie-Danièle - CHARRIAUD Jonathan – LAMAZIERE Véronique - RAMEZI Christelle – LAVERGNE Didier – BERTRAND Didier - PINGANAUD Paul - PITEAU Sébastien MARCELIN Céline BAUSSANT Jean-Robert - FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Régis - BOUCHET Éric LACROIX Aurélie – BRIE Antoine - SOURY Christine – BUIRETTE Isabelle - DUBOC Jean-Marc - MAGNANT Jocelyne ROULAND Jean – DUPUY Marie-Christine MICHONNEAU Patrick – JEROME Géraldine - MUGNIER Pierre-Herrman - AUDOUIN Mickaël

Excusé(es) : DE LUSTRAC Jean-Marc – POTEL Maryse - HENTRY Jimmy – CHARRIAUD Sébastien

Suppléants remplaçant un titulaire :
1- LUNE Philippe suppléant de HOFFMAN Pascal
2- PARIS Patrick suppléant de LIOT Gérard
3- BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy
4- RAMOS Sylvie suppléante de JEUNE Karine

Pouvoirs :
1- BARREAUX Bernadette donne pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques
2- PERRON Michèle donne pouvoir à SOURY Christine
3- VIAUD Annette donne pouvoir à LAMAZIERE Véronique
4- FELIX Héloïse donne pouvoir à CROIZARD Christian
5- SEMON Laura donne pouvoir à PINGANAUD Paul
6- CHAUDRET Basile donne pouvoir à BOUCHET Éric
7- DANEDE Laurent donne pouvoir à FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE
8- ETIENNE Murielle donne pouvoir à BRIE Antoine

Secrétaire de séance : Mme Emilie ROUX

AR Prefecture
016-200072023-20260924-20260924_11_AR-DE
Reçu le 22/10/2026

Objet : FINANCES : VIREMENT DE CREDITS

1. Monsieur le Président fait part à l'assemblée que des écritures doivent être passées afin de récupérer l'avance forfaitaire versée lors de la réalisation des travaux de construction d'une passerelle métallique située sur la commune d'Aunac sur Charente, comme suit :

INVESTISSEMENT		
D	041 : 2315 : Installation matériel et outillage	13 000.00 €
R	41 : 238 : Remboursement avances	13 000.00 €

2. Monsieur le Président fait part à l'assemblée que le marché de travaux de voirie au titre du FDAC 2026 – 2029 a été attribué pour un montant annuel maximum de 700 000.00 € HT soit 840 000.00 € TTC. Des crédits doivent donc être inscrits au budget, comme suit :

INVESTISSEMENT		
D	45812027 : FDAC 2027	100 000.00 €
R	45822027 : FDAC 2027	100 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER les virements de crédits précités ;**
- **D'AUTORISER le Président ou son représentant à réaliser tout acte en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Renaud COMBAUD